



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE 2017/2018

Structure affilié :  
A2DV  
Place Charles de Gaulle  
94440 VILLECRESNES

1<sup>ère</sup> demande :       Renouvellement :

NOM : ..... Prénom : .....  
Sexe : F  H  Date de naissance : .../.../..... (jj/mm/aaaa)  
Nationalité: .....  
Adresse: .....  
Code Postal: ..... Ville: .....  
Adresse email: ..... Téléphone: .....

**Certificat médical :** (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport et R 362-2 du code de l'Education)

- Pour la licence *Fédérale*, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse et datant de moins de trois mois à la date de la prise de licence.
- Pour les licences *Compétiteur Nationale* et *Compétiteur Mondiale*, le soussigné certifie avoir produit une copie de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ainsi qu'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse en compétition et datant de moins de trois mois à la date de la prise de licence.

**Assurance :**

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à la notice d'assurance consultable en Annexe, dans votre espace Licencié ou sur le site Internet [www.ffdanse.fr](http://www.ffdanse.fr) – rubrique Assurance.

**1. Garanties de base Responsabilité Civile + garanties individuelles accident + assistance**

Je reconnais avoir été informé de l'intérêt que présentent les garanties individuelles accidents couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive expose,

Néanmoins, je déclare renoncer aux garanties individuelles accident + assistance (- 0,15€ sur prix licence)

**2. Garanties complémentaires (Facultatif)**

Je déclare avoir été informé de la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.

Je souscris à l'une des garanties complémentaires qui me sont proposées par la FFDanse.

(Cochez une des deux options proposées plus bas)

**Droit à l'image :** Le soussigné autorise le Club et la Fédération Française de Danse à utiliser son image sur tout support dans le cadre de promotion des activités et à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre

**Droit informatique et Liberté :** Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. Les informations sont destinées exclusivement à la Fédération Française de Danse à des fins non commerciales.

**Pour la Fédération Française de Danse :** (Cochez les cases correspondant à vos choix)

Licence:    Fédérale (19€)                       Compétiteur National (36€)                       Compétiteur Mondial (48€)

TOTAL

**Pour l'adhérent mineur**

Nom et Prénom du représentant légal :

.....

**Date et signature de l'adhérent majeur ou du représentant légal :**

## L'ASSURANCE

Le contrat "110 646 200" souscrit par la Fédération Française de Danse auprès de la M.M.A. offre des garanties complètes pour ses licenciés.

### Des garanties accidents corporels :

➤ **Des garanties remboursements de soins exceptionnelles** (y compris en l'absence de régime de prévoyance sociale)

Frais réels à concurrence de 8000 € dont :

- Lunettes : 400 € à concurrence des frais réels
- Prothèses dentaires : de 300 à 600 € à concurrence des frais réels

➤ **Des garanties Prévoyance supérieures aux exigences légales :**

- Invalidité Permanente : 80 000 €
- Décès toutes causes : 15 000 €

### Une garantie Assistance valable dans le monde entier :

- Pour tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité FFDanse
- Avec des garanties Frais de Soins à l'étranger très étendues (jusqu'à 5 400 €)
- Transports et rapatriement sans limitation de somme
- ... et toutes les garanties classiques de l'assistance

### Des options pour aller plus loin :

Soucieuse de la protection de ses licenciés et dans le respect des obligations légales s'appliquant au monde sportif, la FFDanse a souscrit auprès de la MMA un contrat qui permet de bénéficier, au-delà des garanties de base attachées à la licence, de garanties complémentaires :

- pour couvrir les frais d'ostéopathie jusqu'à 500 € ;
- pour augmenter les garanties Dentaires et Optiques ;
- pour garantir les médicaments non remboursés par la Sécurité Sociale ;
- pour souscrire des garanties Indemnités Journalières jusqu'à 50€ par jour.

La FFDanse propose à chaque licencié **3 niveaux de garanties assurance** dans le cadre de sa pratique :

Garanties minimales	Garanties de base (comprises dans la licence)	Garanties « option complémentaire »
Responsabilité Civile Recours défense	Responsabilité Civile Recours défense  Capital Décès 15 000 € Invalidité 80 000 € Soins frais réels Dentaire 300 € Optique 400 € Frais de Transport Assistance Remise à niveau scolaire 2080 € Indemnités Journalières 10 €	Responsabilité Civile Recours défense  Capital Décès 15 000 € Invalidité 80 000 € Soins frais réels Dentaire 500 € Optique 600 € Frais de Transport Assistance Remise à niveau scolaire 2080 € Indemnités Journalières 50 €  Médicaments non remboursés SS 200 € / mat * Matériels non remboursés SS 200 € / mat * Ostéopathie 500 €  * maxi 2000 € par sinistre
- 0,15 €	Inclues dans le tarif de la licence	+ 8 €